



Présidence de la République

Unité * Travail * Progrès

**Autorité de Régulation des Marchés Publics
A R M P**

**DOSSIER TYPE UTILISE POUR
LA DEMANDE DE COTATION
POUR LES MARCHES DE TRAVAUX**

Janvier 2011

Préface

Ce Dossier type de Demande de Cotation a été préparé à l'intention des Cellules de gestion des marchés publics (CGMP) pour la passation de marchés de travaux par consultation des entrepreneurs à l'échelle nationale. **Selon les modalités prévues dans le Code des Marchés Publics et Manuel de Procédures** pour les marchés en dessous du seuil de passation des marchés par Appel d'Offres.

Pour respecter la constitution classique d'un dossier de consultation, la présente demande type de cotation comprend les pièces suivantes :

- La lettre de demande de cotation,
- Les instructions aux entrepreneurs,
- Le modèle de cotation,
- Le devis descriptif et quantitatif,
- Le modèle de lettre de marché,
- Le modèle de tableau de comparaison des offres.

La CGMP doit prendre soin de compléter la lettre de demande de cotation et d'indiquer les spécifications techniques et les quantités des biens ou des services objet du marché dans le bordereau descriptif et quantitatif.

Table des Matières

Section I – Instructions aux travaux

A. Introduction.....	4
1. Dispositions générales	4
B. Le Dossier de Demande de Cotations	4
2. Contenu du Dossier.....	4
C. Préparation des cotations	4
3. Langue de l’offre.....	4
4. Documents constitutifs de l’offre.....	4
5. Cotation.....	5
6. Monnaies de l’offre.....	5
7. Délai de validité des cotations	5
D. Dépôt des cotations.....	5
8. Scellage et marquage des offres	5
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	6
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	6
10. Ouverture des plis par la CGMP.....	6
12. Evaluation et Comparaison des offres	6
F. Attribution du marché	6
12. Attribution du marché.....	6
13. Notification de l’attribution du marché.....	6
14. Signature de la lettre de marché.....	6
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	7

Section II – Lettre de Demande de Cotation.....8

Section III – Modèles d’annexes.....9

1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Entrepreneur)	
3. Lettre de marché	
4. Description technique des travaux (à remplir par la CGMP)	
5. Tableau comparatif des cotations (à remplir par la CGMP)	

Section I - Instructions aux Candidats¹

L'objet de la Section I est de donner aux entrepreneurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs cotations conformément aux conditions fixées par la CGMP. Elle fournit également des renseignements sur la remise des cotations, l'ouverture des plis, l'évaluation des cotations et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. **Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. **Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les travaux faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC) ;
 - (b) Devis Estimatif et Quantitatif (DEQ) ;
 - (c) Modèle de lettre de cotation ;
 - (d) Modèle de lettre de marché ;
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations ;
 - (f) Cahier des prescriptions techniques et plans.
- 2.2 L'entrepreneur doit examiner les instructions, modèles, conditions et prescriptions techniques contenus dans le **Dossier de demande de cotations**.

C. Préparation des cotations

3. **Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, **seront rédigés en langue Française**.
4. **Documents** 4.1 La cotation présentée par l'entrepreneur comprendra les

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

- constitutifs de l'offre** documents suivants dûment remplis:
- (a) La lettre de cotation, datée et signée **par le représentant de l'entreprise dûment habilité** ;
 - (b) le Devis Estimatif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé **par le représentant de l'entrepreneur dûment habilité** ;
 - (b) le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé **par le représentant de l'entreprise dûment habilité** ;
- 5. Cotation**
- 5.1 L'entrepreneur précisera dans la lettre de cotation le lieu de réception et la nature des prix :
 - a. hors taxes et hors droits de douanes (HT/HD) ;
 - ou**
 - b. toutes taxes comprises (TTC), et tous droits de douanes compris (TDC).
 - 5.2 L'entrepreneur complétera le Bordereau des prix et Détail Quantitatif fourni dans le Dossier de **demande de cotation**, en indiquant les caractéristiques des travaux dans la ligne réservée à **cette fin**, les prix unitaires, le prix total pour chaque **tâche** et les délais de réception des travaux qu'il se propose de réaliser en exécution du présent marché.
 - 5.3 L'entrepreneur remplira et signera le projet de lettre de marché
- 6. Monnaies de l'offre**
- 6.1 Les prix seront libellés en **FCFA**
- 7. Délai de validité des cotations**
- 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation.

D. Dépôt des cotations

- 8. Cachetage et marquage des offres**
- 8.1 Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur cotation dans une **enveloppe scellée** :
 - (a) adressée à la CGMP à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; et
 - (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

- 9. Date et heure limite de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- 10. Ouverture des plis par la CGMP** 10.1 La CGMP ouvrira les plis en présence des représentants des entreprises qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.
- 10.2 La CGMP préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
- 12. Evaluation et Comparaison des offres** 12.1 La CGMP procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et prescriptions techniques ;
 - la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

F. Attribution du marché

- 12. Attribution du marché** 12.1 La CGMP attribuera le marché à l'entrepreneur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.
- 13. Notification de l'attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par l'entrepreneur et la CGMP constituera la conclusion du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant l'entrepreneur à démarrer les travaux dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
- 14. Signature de la lettre de marché** 14.1 **Dans les quinze (15) jours suivant la date de réception de la cotation, la CGMP signera et datera le Marché et le renverra à l'entrepreneur**
Dans le délai de la validité des offres le maître d'ouvrage signera et datera le marché et le renverra à l'entrepreneur

retenu après approbation pour enregistrement.

**15. Corruption et
manœuvres
frauduleuses**

15.1 Le personnel de la CGMP et les entrepreneurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.
- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même entrepreneur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

Section II - Lettre de Demande de Cotations

[Papier entête de la CGMP]

Objet : DEMANDE DE COTATIONS *[A adresser à au moins 3 entrepreneurs spécialisés² dans le domaine des travaux à réaliser]*

Réf. : *[Nom du projet]*

Madame, Monsieur,

Il est prévu dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence de procéder à la réalisation des travaux désignées ci-après : *[Brève description des travaux à réaliser, par exemple réhabilitation d'un bâtiment. S'il y a plusieurs lots, indiquez la liste par lot et préciser si ces lots seront attribués séparément]*.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau de prix, détails estimatifs et quantitatif des travaux que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner au plus tard le *[indiquer la date limite]* sous enveloppe **scellée** adressée à la CGMP avec la mention « Consultation restreinte _____ » *[indiquer le nom ou numéro de la consultation]*.

Votre offre devra être chiffrée *[préciser s'il s'agit d'une cotation hors taxes, TTC ou autres]* et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

Ces travaux sont à réaliser à *[indiquer l'adresse physique du lieu de réalisation]* dans un délai de _____ *[Indiquer un délai raisonnable en jours, semaines ou de mois selon la nature des travaux à réaliser]*.

Les cotations doivent être accompagnées d'une garantie¹ de *[montant en F CFA ou un pourcentage du prix de l'offre]*.

Les cotations devront demeurer valides pour une durée de quarante cinq (45) jours.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

² A l'échelon national ou international selon ce qui est prévu dans les accords de prêt/crédit/subvention.

¹ La garantie est exigée pour les marchés de plus de trente (30) millions.

[Nom de la CGMP]

Consultation restreinte No __ du __/__/__

Date de remise des prix __/__/__

2 – Bordereau de Prix et Détail quantitatif et estimatif

(A remplir par le Maître d’Ouvrage)

Section III. Devis Estimatif

[OPTION : ne retenir que l’option de prix choisie, celle également retenue aux IC et au CCA]

OPTION FORFAIT

L’attention du Candidat est attirée sur le fait que les quantités mentionnées dans le Devis quantitatif ne sont que des quantités estimées. Des variations de quantité pourraient avoir lieu lors de l’exécution des travaux, et il appartient au Candidat d’en évaluer l’impact éventuel sur le prix global forfaitaire qu’il propose, qui ne sera pas modifié en cours de travaux, sauf si le Maître d’Ouvrage ordonne une modification de la nature ou de l’étendue des travaux.

Les Candidats doivent obligatoirement soumissionner en utilisant le cadre de décomposition du prix forfaitaire ci-après.

Devis estimatif - Décomposition du prix forfaitaire

No. Poste	Du	OUVRAGES Désignation des ouvrages	Prix Total
		TOTAL GENERAL	

Arrêté le présent prix forfaitaire à la somme⁽¹⁾ de :

Signature(s)⁽²⁾

OU

⁽¹⁾ Les montants inclus dans le tableau récapitulatif seront repris dans la soumission et ultérieurement dans le Marché après corrections éventuelles.

⁽²⁾ Signature du Candidat pour la remise d’offre, et ultérieurement du Maître d’Ouvrage et du Candidat retenu sur le document final repris en référence dans le Marché.

OPTION PRIX UNITAIRES

Des variations de quantité pourraient avoir lieu lors de l'exécution des travaux, et l'entreprise sera rémunérée en fonction des quantités effectivement réalisées et constatées par le Maître d'Œuvre. Les prix unitaires du bordereau des prix ne peuvent pas faire l'objet de variations en cours de travaux.

Bordereau des prix et Devis estimatif

Notes relatives au Bordereau des prix et du devis estimatif

[Ces notes relatives à la préparation du Bordereau des prix et du Devis estimatif sont destinées à la personne qui préparera la Demande de Cotations uniquement à titre d'information. Elles ne doivent pas figurer dans les documents définitifs.]

Objectifs

Les objectifs du Bordereau des prix et du Devis estimatif sont :

- (a) de fournir des renseignements suffisants quant à la nature et au volume de travaux à réaliser, pour permettre une préparation des offres correcte et précise;*
- (b) de permettre une comparaison juste des prix des offres à évaluer; et*
- (c) de permettre, une fois le marché conclu, l'évaluation et le paiement des travaux exécutés.*

Pour atteindre ces objectifs, le Bordereau des prix et le Devis estimatif doivent répertorier les travaux de façon suffisamment détaillée pour distinguer entre différentes natures de travaux, ou entre travaux de même nature exécutés dans des endroits différents, ou entre toutes autres conditions susceptibles de donner lieu à des variations de coûts. Une fois ces exigences satisfaites, le cadre et le contenu du Bordereau des prix et du Devis estimatif doivent être aussi simples et concis que possible.

Bordereau des prix

Le Bordereau des prix doit donner la définition des prix unitaires et leur contenu. Quand des excavations ou forages sont inclus dans les travaux, une définition complète des types de roches (contentieux fréquent dans la gestion des marchés) doit être donnée dans les Prescriptions techniques. Cette définition doit être utilisée pour les métrés et les paiements.

Devis estimatif

Le Devis estimatif comprendra généralement les rubriques suivantes :

- (a) quantités des travaux à exécuter correspondant à chacun des postes du Bordereau des prix,*
- (b) récapitulatif.*

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° Prix	Désignation des tâches et Prix Unitaires en toutes lettres	Prix Unitaires
		En chiffre

DEVIS ESTIMATIF

<i>N° Prix</i>	<i>Désignation des tâches</i>	<i>Unité</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix Unitaires</i>	<i>Prix Total</i>
TOTAL GENERAL					

Section IV. Prescriptions techniques et plans

Notes relatives à la préparation des prescriptions techniques

[Ces Notes relatives à la préparation des prescriptions techniques et plans sont destinées uniquement à titre d'information au Maître d'Ouvrage ou la personne qui préparera le Dossier d'Appel d'offres, et ne doivent pas figurer dans les documents définitifs.]

Pour que les Candidats puissent répondre d'une façon réaliste et compétitive aux conditions posées par le Maître d'Ouvrage, et sans avoir à assortir leurs soumissions de réserves ou de conditions, il faut un ensemble de prescriptions techniques et de plans à la fois clairs et précis. Les prescriptions devront exiger que l'ensemble des fournitures et matériaux nécessaires à l'exécution des Travaux soient neufs, non usagés et du modèle le plus récent ou courant.

Les Prescriptions techniques comprendront en particulier les informations détaillées concernant les facteurs suivants :

- (i) description et consistance des travaux et des ouvrages;
- (ii) organisation du chantier et travaux préparatoires;
- (iii) provenance, qualité et préparation des matériaux;
- (iv) mode de préparation des travaux

Plans et dossiers

Le Dossier d'Appel d'offres inclura normalement une série de plans et dossiers comprenant, entre autres, un plan de situation indiquant l'emplacement du site en relation avec la topographie locale. Les plans de construction, même s'ils ne sont pas détaillés, doivent fournir suffisamment d'information pour permettre aux Candidats de comprendre la nature des travaux envisagés, et de pouvoir chiffrer les prix demandés dans le cadre d'un prix forfaitaire ou au Bordereau des prix et Devis estimatif.

Les plans et dossiers seront rassemblés dans une section spécifique du Dossier d'Appel d'offres et sous forme d'un volume séparé, d'un format pouvant être différent des autres documents du Dossier. Ce format sera dicté par l'échelle des cartes et plans, qui ne doivent pas être réduits au point de rendre les détails illisibles.

[La CGMP prépare la liste des tâches à exécuter, complète les quatre premières colonnes et laisse le soin à l'entrepreneur d'inscrire les prix et le délai de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le Fournisseur est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format]

4 – Modèle de Couverture du marché

CONTRAT N° _____ / *[insérer le numéro du Contrat auprès du Maître d'ouvrage]*

MARCHE N° _____/2011/(AO ou G)/PR/ARMP DU _____
[Numéro et date d'enregistrement à l'ARMP]

Objet : *[insérer l'intitulé du marché].*

Bénéficiaire : *[insérer la raison sociale du bénéficiaire]*
[Insérer l'adresse complète du bénéficiaire]
[Insérer la localité du bénéficiaire et le pays]
Tél. : *[insérer son numéro de téléphone]*
E-mail : *[insérer son adresse électronique : optionnel]*

Montants et monnaies du Marché : *[insérer le montant et la monnaie de l'offre]*

Financement : **Ressources** *[insérer le type de budget]* **2011**

Code Budgétaire : *[insérer le code budget]*

Référence PPM : *[insérer référence et nature du marché au PPM]* **2011**

Signé par l'attributaire le : *[insérer date d'attribution]*

Approuvé le : *[insérer date d'approbation]*

Notifié le : *[insérer date de notification]*

[Insérer le mode de passation du marché]

5 - Lettre de marché

Aux termes de la consultation No _____ intervenue le _____ jour de _____ 20____
entre [nom de la CGMP] (ci-après désignée comme « la CGMP ») d'une part et [nom et
adresse complète de l'Entrepreneur] (ci-après désigné comme « Entrepreneur ») d'autre part:

ATTENDU que la CGMP désire que certaines travaux soient réalisés par l'entrepreneur,
c'est-à-dire, [brève description des travaux] et a accepté une offre de l'Entrepreneur pour la
réalisation des travaux pour un montant égal à [prix des travaux en toutes lettres et en
chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la
Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Les documents ci après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché:
 - (a) La demande de cotation des prix envoyée à l'Entrepreneur ;
 - (b) Le Bordereau des prix et détail estimatif et quantitatif [et le Calendrier de réception si nécessaire] et ;
 - (c) Les Prescriptions techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par la CGMP au profit de l'Entrepreneur, comme indiqué ci-après, l'Entrepreneur convient de réaliser les travaux, et de remédier aux défauts et insuffisances de ces travaux conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. La CGMP convient de son côté de payer à l'Entrepreneur, au titre des travaux, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : [Inscrire les modalités de paiement retenues].

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour la CGMP)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Entrepreneur)

Approuver le _____

Par : _____

Enregistré à l'ARMP le : _____

Sous le N° : _____

[CGMP]

Demande de Cotations No __ du __/__/__

Date de remise des prix __/__/__

Date d'ouverture des plis le __/__/__

Lieu d'ouverture : _____

6 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des Entrepreneurs	Nationalité	Conformité de la Cotation			Prix Total HT ou TTC	Remarques/Classement
			Crit. Adm.	Prescr. Techn	Délais		
1.							
2.							
3.							
4.							

Membres de la Commission de Passation des marchés :

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Signature</u>
------------	-----------------	------------------

-

**[Insérer : identifiant du Maître d'ouvrage
ou du Maître d'ouvrage délégué]**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

N° _____ /

Brazzaville, le

Notification de marché

En application des dispositions des articles 96 et 97 du décret n°2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics en République du Congo, le maître d'ouvrage **[ou maître d'ouvrage délégué]** soussigné, notifie à **[insérer la dénomination ou la raison sociale de l'attributaire]**, le marché immatriculé **[Insérer : N° du marché]** du **[Insérer : date]**, enregistré à l'ARMP sous **[Insérer : N° d'enregistrement à l'ARMP]** du **[Insérer : date]**, consistant à **[Insérer : objet]**, pour un montant total de **[Insérer : montant]**.

Les délais d'exécution dudit contrat **[courent à partir du __/__/20]**. Ou **[seront fixés par ordre de service ultérieur]**.

Reçu le __/__/20__

[Le titulaire du marché]

**[Signature et sceau du maître
d'ouvrage ou Maître d'ouvrage
délégué]**